

**“Contribution à une sociologie des usages pluriels des formes de mobilisation :
L’exemple de la pétition en France”.**

Jean-Gabriel Contamin

Thèse soutenue le 13 décembre 2001 à l’Université Paris I.

Directeur de thèse : Michel Offerlé.

Jury : Christophe Charle, professeur d'Histoire à l'Université Paris I
Pierre Favre, professeur de Science Politique à l'IEP de Grenoble
Bastien François, professeur de Science Politique à l'Université Paris I
Bert Klandermans, professeur de Science Politique à l'Université
d'Amsterdam
Jean-Yves Trépos, professeur de Sociologie à l'Université de Metz

Résumé :

Pourquoi pétitionne-t-on? C’est à cette question apparemment prosaïque, mais largement délaissée par la science politique, qu’est consacré ce travail.

On y montre que ce sont les caractéristiques même que les chercheurs attribuent au pétitionnement -un objet “amphibie” au regard des typologies traditionnelles des formes d’action, un objet “évident” au regard de la “problématique de l’influence”- qui le rendent particulièrement fécond pour questionner certaines des théories traditionnelles en sociologie des mobilisations, des médias et des comportements politiques.

En effet, le pétitionnement, loin de relever d’un truisme, se heurte à un double paradoxe : pourquoi des individus acceptent de prendre en charge les coûts du pétitionnement, pas si négligeables qu’on pourrait le penser, alors que les biens revendiqués, le plus souvent, ne leur reviendront pas en propre et, surtout, alors que cette pratique est supposée comme insuffisante pour obtenir lesdits biens.

Double paradoxe qu’on ne peut résoudre que par deux biais. D’abord, dans une perspective proche des travaux de B.Lahire, en s’interrogeant sur les limites de validité de l’hypothèse de rationalité, en mettant en évidence les conditions d’actualisation d’un “sens pratique pétitionnaire”, les “conditions de félicité pétitionnaire”. Ensuite, dans une perspective inspirée notamment des travaux de M.de Certeau, en abandonnant une conception intrinsèque, segmentée, indépendante, substantialiste et homogène de la rationalité -celle qui sous-tend le “paradigme de l’influence” et qui pense l’action pétitionnaire à partir de ses fonctions ou de son efficacité substantielle-, pour défendre une conception intersubjective, combinée, plurielle et hétérogène de la rationalité et s’interroger sur les usages du pétitionnement, c’est-à-dire sur la façon dont les agents sociaux qui y sont pour une raison ou une autre intéressés s’en servent -et, de ce fait, le servent et le constituent- de manières extrêmement diverses.

C’est la fécondité de cette “problématique des usages pluriels” pour analyser les différentes formes de mobilisation -et, au-delà!- que cette thèse a l’objectif d’illustrer en montrant qu’une pétition ne saurait être comprise qu’à partir des appropriations complémentaires et contradictoires dont elle est l’objet de la part de différents actants : ses destinataires, ses médiateurs, ses promoteurs et ses signataires. Ces derniers constituent les points d’entrée de chacune de nos parties.

Au terme de cette analyse, c’est la vision traditionnelle du pétitionnement qui semble mise en cause. Une pétition n’est pas un texte revendicatif intangible que chacun des signataires devrait endosser dans sa totalité, mais plutôt un texte-pivot auquel un ensemble de personnes qui n’ont pas participé à sa rédaction acceptent, pour des raisons hétérogènes et au

nom d'un « bien-entendu opératoire », d'être rattachés, en dépit des divergences profondes qu'elles peuvent nourrir à son encontre, et à cette condition que, symboliquement au moins, elles puissent faire part de ces divergences et conserver leur singularité.

Plus généralement encore, ce travail, tout en questionnant certains modèles traditionnels de la sociologie des mobilisations –ceux de C.Tilly, d'A.Hirschman ou de D.Snow par exemple-, tout en montrant les limites de certains des outils traditionnels de cette même sociologie –l'analyse événementielle ou les enquêtes par sondages nationaux par exemple-, et tout en mettant en doute l'irréductibilité de la catégorie de « pétitions d'intellectuels » -chaque micro-espace de mobilisation pétitionnaire semble être l'objet de phénomènes homologues- tend à déboucher sur une nouvelle lecture du fonctionnement démocratique.

Une lecture qui ferait moins de place à la démocratie telle qu'elle devrait être et plus à la démocratie telle qu'elle se fait. Une lecture qui s'oppose tant à la vision enchantée d'un système politique qui accueille naturellement les revendications de ses mandants qu'à la vision désenchantée d'un système politique duquel les mandants sont exclus. Une lecture dans laquelle, finalement, l'évidence des phénomènes de “domination” -à tous niveaux de l'espace social- ne masque pas l'évidence tout aussi incontestable des formes de réappropriation individuelle de ces processus structurels, et réciproquement.

C'est cette « théorie de la démocratie » que cette thèse invite finalement à approfondir, en appliquant la « problématique des usages pluriels », d'une part, à d'autres terrains –historiques, nationaux et sociétaux- et, d'autre part, à d'autres objets : d'autres formes de comportements politiques « non-conventionnels », mais aussi dits « conventionnels ».